

Plan d'actions régional 2026

Bourgogne- Franche-Comté

DEPLOIEMENT FRANCHE-COMTE



L'ANFH Bourgogne-Franche-Comté a souhaité la mise en place d'un plan d'actions régional 2026 en conservant les mêmes axes prioritaires qu'en 2025, afin d'inscrire son action dans une logique de pluriannualité.

46 thèmes de formation, dont une quinzaine de nouveautés seront déployées en Franche-Comté.

Les programmes de formation sont téléchargeables sur notre site internet :

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation>

AXE 1

Maintenir et développer les compétences «socles» ainsi que l'employabilité des agents

- **VAE collective | 11 jours**
- **Formations préparatoires à l'entrée en formation IDE | En cours d'achat**
- **Seconde partie de carrière : accompagner et former les établissements à la définition d'une politique de prévention et gestion des parties de carrière**
 - | **Dispositif modulable et personnalisable**
 - Module 1 :** Diagnostic et cadrage de l'accompagnement – **de 0,5 à 2 jours**
 - Module 2 :** Formation – action des acteurs de l'établissement – **de 0,5 à 6 jours**
 - Module 3 :** Appui opérationnel – jusqu'à **6 jours**

AXE 2

Poursuivre et améliorer la démarche continue de la qualité de prise en charge des patients et des résidents

- **Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement | 1 jour**
- **Accompagner le patient/résident par le toucher | 3 jours**
- **Vieillissement de la population en situation de handicap | 2 jours**
- **Les spécificités de la prise en charge à domicile | 4 modules indépendants**
 - Module 1 :** La place du domicile dans le parcours de soin et/ou d'accompagnement – **3 jours**

- Module 2 :** L'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et/ou de troubles psychiques – **2 jours**
- Module 3 :** La prévention des chutes à domicile – **2 jours**
- Module 4 :** La fin de vie à domicile – **2 jours**
- **Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants | 3 jours**
- **Identifier et accompagner les proches aidants, initier des actions auprès de ces publics et partenaires extérieurs | 2 jours + 1 jour**
- **La place du son dans l'environnement professionnel | 2 jours**
- **Prise en charge de la douleur | 2 jours par module**
 - Module 1 :** Sensibilisation (ASH - AMP - AS)
 - Module 2 :** Perfectionnement (IDE - AS - AMP)
- **Intervenir auprès d'une personne physiquement violente | 2 jours**
- **Comprendre le sommeil des personnes âgées en ehpad | En cours d'achat**
- **Parcours ANIMATION | 2 jours par module**
 - Module 1 :** L'animation : savoirfaire et savoir-être - conception, organisation et animation d'ateliers autour du projet de vie de l'établissement
 - Module 2 :** Animation d'ateliers de gymnastique douce
 - Module 3 :** Animation d'ateliers en lien avec la musique et le chant
 - Module 4 :** Animation d'ateliers de danse et danse assise
 - Module 5 :** Animation d'activités flash
 - Module 6 :** Animations/activités pour les résidents en situation de grande dépendance

AXE 3

Élargir le champ professionnel des personnels administratifs

> Professionnalisation des personnels RH

| **Module 1 :** Les fondamentaux pour la gestion administrative du personnel – **5 jours**

Module 2 : La Paie-module d'approfondissement – **2 jours**

> Maîtriser les conditions d'octroi, de mise en œuvre et de suivi de la protection fonctionnelle dans la FPH | 1 jour

> Formation d'Adaptation à l'Emploi (FAE) ACH - Adjoints des Cadres Hospitaliers

| **22 jours en blended-learning avec intersession**

> Formation d'Adaptation à l'Emploi (FAE) AMA - Assistantes médico-administratives (branche secrétariat médical)

| **15 jours en blended learning avec intersession**

AXE 4

Élargir le champ professionnel des personnels techniques et logistiques

> Formations achats durables et écoresponsables

| **Module 1 :** à destination des directeurs d'achat – **1 jour**

Module 2 : à direction des acheteurs – **2 jours**

> Formation d'Adaptation à l'Emploi (FAE)

TH-TSH - Technicien Hospitalier - Technicien Supérieur Hospitalier

| **27 jours en blended learning avec intersession**

> Hygiène et HACCP en restauration collective | 2 jours

> Réduire le gaspillage alimentaire dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux | 2 jours

> Certifier les personnels de cuisine | voir Anfh

AXE 5

Professionnaliser les personnels aux problématiques de santé mentale

> Développer une approche non médicamenteuse des troubles psycho comportementaux en gérontologie | 2+1 jours

> Les premiers secours en santé mentale (PSSM) | En cours d'achat

> Tous concerné par les psycho traumatisme : Repérer, évaluer et orienter

| **Module 1 :** à destination des adultes – **2 jours**

Module 2 : à destination des enfants et adolescents – **2 jours**

> Les synergies autour de la prise en soins en équipe psychiatrie | 2+1 jours

AXE 6

Développer les formations pluri-professionnelles et/ou multidisciplinaires

> Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose | Module 1 : Diagnostic – 1 jour

Module 2 : Prise en charge – 1 jour

> Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale | 2+1 jours

> Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire | 2 jours

> Repérage et prise en charge des victimes de violences conjugales et intrafamiliales | 2+1 jours

AXE 7

Actions transversales (dont management)

- > **Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le FPH**
- | **Module 1 :** Comprendre, repérer les situations de VSS et orienter les victimes (tout public) – **1 jour**
- Module 2 :** Construire et déployer un process de prévention, d'information et disciplinaire/de sanction au sein de son établissement – **1 jour**
- > **La laïcité - offre de formation e-learning | 0,5h à 2h15**
- > **Prévention des radicalités dans l'espace hospitalier, social et médico-social public**
- | **En cours d'achat**
- > **Management hospitalier**
- | **4 jours en blended learning**
- > **Atouts d'une équipe intergénérationnelle : comment bien travailler ensemble**
- | **2+1 jours**
- > **Organisation du temps de travail et méthodologie de construction des cycles de travail | 2 jours**
- > **Offre accompagnement RH métiers compétences | Dispositif modulaire adaptable aux besoins de l'établissement d'une direction commune ou d'un GHT**
- > **Développer sa stratégie de recrutement et d'attractivité | 2 + 1 jours**
- > **Maîtres d'apprentissage dans la FPH**
- | **Module 1 :** module de base de formation Maîtres d'apprentissage dans la FPH – **2 + 1 jours**
- Module 2 :** Module d'accompagnement à la certification – **1 jour**
- > **Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail**
- | **2+2 jours**
- > **Travailler avec l'Intelligence Artificielle (PM/PNM) | 1 jour en distanciel**
- > **Établissements durables : quels enjeux et quels rôles pour chacun ?**
- | **En cours d'achat**

AXE 8

Exclusivité MÉDECINS

- > **Mise en œuvre et conduite des entretiens professionnels annuels des médecins**
- | **1 jour**
- > **Vie professionnelle, prévention et gestion des conflits**
- | **Module 1 :** Être médecin et manager une équipe médico-soignante – **2 jours**
- Module 2 :** Prévention et gestion des situations conflictuelles – **1 jour**
- > **Dispositif de formation français pour les médecins peu francophones**
- | **96 heures en distanciel et avec intersession**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les Actions de formation du P.A.R.

- L'ANFH propose aux établissements adhérents un panel d'actions de formation régionales et nationales. Ces thématiques correspondent aux **remontées des besoins** de formation des adhérents, ainsi qu'au déploiement du plan stratégique national de l'ANFH sur les territoires.
- Elles font l'objet d'une mise en concurrence des organismes de formation par le biais d'un appel d'offres selon les procédures d'achat de l'ANFH (code de la commande publique).
- **Les frais pédagogiques** ainsi que les frais de restauration (déjeuner) **sont financés sur les fonds mutualisés** (4 % régional ou fonds nationaux) pour les personnels non médicaux, et pour les formations inter-établissement.
- Les autres frais liés au départ en formation des agents (transport, hébergement, repas du soir, parking, frais de traitement) sont éligibles sur le plan de formation respectif de chaque établissement.
- **Les personnels médicaux peuvent se former dans le cadre du P.A.R.**, avec un financement (frais pédagogiques, repas, déplacement) sur le DPCM de l'établissement.
- Les dispositifs d'accompagnement intra établissement ou GHT, feront l'objet d'un cofinancement du plan de formation au titre des frais pédagogique, à savoir :
 - Seconde partie de carrière
 - Accompagnement RH METIERS COMPÉTENCES
- Les actions de formation nationales (AFN) médecins sont accessibles aux établissements adhérents au DPCM à l'ANFH. C'est formations bénéficient d'un financement national au titre des frais pédagogiques. Les autres types de frais sont finançables sur l'enveloppe DPCM de l'établissement.

Modalités d'inscription

- Le renvoi du tableau d'inscription par établissement, à votre délégation territoriale, par courriel ou courrier, dûment complétée doit se faire sous les conditions suivantes :
 - avant 5 décembre 2025 pour les formations

organisées lors du premier semestre de l'année 2026 ;

- avant le 8 juin 2026 pour les formations du second semestre de l'année 2026 ;
- l'établissement devra confirmer l'inscription nominative au minimum deux mois avant le début de la formation.
- L'ANFH communique toutes les places en formation retenues par établissement et par thématique :
 - en décembre 2025 pour les formations organisées lors du premier semestre de l'année 2026 ;
 - en juin 2026 pour les formations du second semestre de l'année 2026 ;
 - l'ANFH transmet aux établissements les convocations deux mois avant le début de la formation.

Désistement

- **Il convient à l'établissement de procéder à la substitution d'un agent par un autre, en prenant soin de vérifier que les prérequis formatifs soient respectés.** Dans le cas où le remplacement ne peut être assuré, l'ANFH pourra proposer la place devenue vacante à un autre établissement.
- Il convient à l'établissement de communiquer le nom et le prénom du remplaçant à l'ANFH en amont de la formation.
- Sera considéré comme désistement tardif, la non-participation d'un agent inscrit qui survient dans les deux semaines précédent le premier jour de la formation. Le taux d'annulation en formation est un critère pris en compte par l'ANFH dans l'attribution des places du P.A.R.

Pour tous renseignements et inscriptions

- Ce sont les services de formation continue de l'établissement qui peuvent inscrire des stagiaires au formation du P.A.R.
- Pour plus de renseignements, le contact de la délégation est :
Sara MONTEL - Conseillère en formation
03 81 82 63 13 - s.montel@anfh.fr

ANFH FRANCHE-COMTÉ

L'ANFH déploie progressivement sa plateforme de formations en ligne « e-formations » :



<https://e-formations.anfh.fr>

Accessible à tous les agents des établissements adhérents, elle centralise des contenus e-learning interactifs et disponibles sur tablettes, smartphones et ordinateurs.



Les deux types de catalogues

► Contenus en auto-inscription

(avec un compte sans suivi administratif en termes de participation et d'assiduité) :

- Découverte des instances.
- e-Multi+ : « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel ».
- RGPD : acquérir les bons réflexes.
- Se préparer à son entretien professionnel.
- Sensibilisation au télétravail.

► Contenus en inscription institutionnelle

(avec un compte avec suivi administratif en termes de participation et d'assiduité) :

- Égalité professionnelle femmes/hommes
- Éthique 2.0
- L'Entretien Prénatal Précoce - Actualisation des connaissances

- La laïcité au quotidien
- La laïcité ma responsabilité
- Les fondamentaux de la laïcité
- Limitation et arrêt des thérapeutiques – Droits des patients en fin de vie
- Qualité de vie au travail (QVT)
- Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel
- Se préparer à la certification et à la fiabilisation des comptes
- Parcours RH
- Soins sans consentement
- Troubles du comportement de la personne âgée
- E-multi + Animateur
- Nouvel arrivant au sein d'un service formation
- Cybermalveillance...

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont à créer par les gestionnaire d'établissement de la plateforme e-learning.

Délégation Franche-Comté

–
9 Rue Jean-Baptiste Proudhon
25000 Besançon

–
03 81 82 00 32
franchecomte@anhf.fr

Pôle formation

–
Sara MONTEL
Conseillère en formation
03 81 82 63 13
s.montel@anhf.fr

Pôle dispositifs individuels

–
Sandrine POYET
Conseillère en dispositifs individuels
03 81 82 63 08
s.poyet@anhf.fr

Anfh

–
Siège
265, rue de Charenton
75012 Paris
01 44 75 68 00
www.anfh.fr

–
x [@ANFH_](https://twitter.com/ANFH_)
in ANFH
✉ [@anfh_opca](https://www.opca.org/fr/organisations/1157-anfh)
▣ [@ANFHfilm](https://www.anfhfilm.com)